

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS442

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 32

À la seconde phrase de l'alinéa 15, après le mot :

« caisse »,

insérer le mot :

« nationale »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel